

80 KM/H : LA MOBILISATION NE FAIT QUE COMMENCER

A l'issue d'un week-end de mobilisation d'une ampleur rarement vue, la FFMC réaffirme son opposition au 80 km/h, symbole de tous les travers de la sécurité routière actuelle, et appelle à amplifier la mobilisation pour une politique de sécurité routière concertée, pérenne et qui implique les usagers de la route.

Lors de la campagne pour l'élection présidentielle, Emmanuel Macron s'engageait à «*faire de la politique autrement*». Las, la mesure phare du CISR du mois de janvier, l'abaissement de la vitesse sur les routes secondaires à 80km/h, concentre pourtant l'ensemble des plus mauvaises pratiques dans ce domaine : décision prise sur une «*conviction personnelle*», ignorance des instances consultatives, absence de concertation avec les associations, ou de vision à long terme, etc.

Après trois mois d'hiver marqués par une mobilisation sans précédent des antennes de la FFMC, plus de 30.000 motards et automobilistes ont répondu ce week-end à l'appel de la FFMC, soutenue par 40 Millions d'Automobilistes. A travers toute la France, les 85 antennes départementales ont organisé des manifestations d'une ampleur rarement rencontrée depuis la création de la FFMC en 1980, avec plus de 100 points de ralliement, de Bourg en Bresse à Montreuil sur Mer, de Quimper à Lons le Saunier, et dans toutes les capitales régionales !

Face à cette colère des usagers de la route, qui porte l'espoir d'une meilleure politique de sécurité routière, enfin tournée vers eux, l'exécutif se mure dans l'indifférence et implore comme toujours qu'on lui fasse confiance.

La Fédération Française des Motards en Colère appelle donc dès aujourd'hui l'ensemble de ses antennes départementales à continuer et amplifier leur mobilisation : interpellation des élus ou des représentants de l'Etat, échanges avec nos concitoyens, distributions de tracts, barrages filtrants, manifestations, etc.

Le Bureau National de la FFMC se prononcera dans les jours qui viennent sur la suite à donner à cette mobilisation au niveau national.

Pour Fabien Delrot, coordinateur de la FFMC : « *L'Etat se trompe s'il croit nous endormir. Nous voulons une politique de sécurité routière enfin axée sur le long terme, décidée avec le Conseil National de la Sécurité Routière et les associations, porteuse des investissements nécessaires, et faite pour les usagers de la route, et non contre eux. Notre détermination est intacte, les prochaines semaines le montreront* ».

Contacts presse : Didier Renoux, secrétariat national de la FFMC, 01 48 18 12 15
France Wolf, co-coordinatrice de la FFMC, 06 63 43 43 32



A PROPOS DE LA FFMC :

La Fédération Française des Motards en Colère regroupe 86 antennes départementales et plusieurs milliers de bénévoles. Depuis 1980, elle agit pour défendre la pratique du deux-roues motorisé autour d'un projet et de propositions basé sur la liberté, l'éducation, le respect et le partage. Le Mouvement des Motards en Colère regroupe l'ensemble des structures pensées et créées par les Motards en Colère : Assurance Mutuelle des Motards (AMDM), Association pour la Formation Des Motards (AFDM), FFMC Loisirs, Editions de la FFMC, Stop Vol, Education Routière Jeunesse, etc.

L'expertise de la FFMC l'a amené à publier, à l'aube des années 2000, le livret "40 propositions pour une meilleure sécurité routière", désormais synthétisé dans le manifeste "Les propositions de la FFMC pour la sécurité routière en 5 axes".

Membre du Conseil National de la Sécurité Routière depuis sa création, la FFMC a obtenu en 2008 l'agrément de l'Education Nationale pour le programme ERJ sur la sécurité routière à destination des adolescents, et a reçu en 2018, via l'Association de Formation des Motards (AFDM), le label européen d'excellence "European Training Quality Label"

<http://ffmc.asso.fr/>